



Avis de course : Coup double

Autorité Organisatrice : Société des Régates du Havre
Grade 5B

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. La régata est organisée par la Société des Régates du Havre le **dimanche 07 avril 2024**.
2. La course est régie par :
 - a. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
 - b. Les règlements fédéraux,
 - c. Le règlement de la formule OSIRIS Habitable établie par la FFVoile,
 - d. L'armement de sécurité pour naviguer à moins de 6 mn d'un abri
 - e. Les instructions de courses et les éventuels avenants.
3. Cette régata se court en double uniquement.
4. Un certificat de jauge Osiris à jour sera demandé au moment de la confirmation des inscriptions.
5. Les concurrents majeurs devront être obligatoirement licenciés à la FFVoile avec la mention « compétition » ou « pratiquant ».

Chaque concurrent mineur devra être en possession d'une licence club FFVoile mention « compétition » ou « pratiquant » ou « adhésion ». En cas de mention « pratiquant » ou « adhésion », la licence club FFVoile sera accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée de l'épreuve.



6. Les droits d'inscription sont de 30 € par bateau et sont à régler soit auprès du secrétariat du club, soit en suivant le lien ci-après :

https://srh.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=124141&controle=88ebd7b4

7. La confirmation des inscriptions aura lieu le dimanche 07 avril de 09h00 à 09h30. Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées sur le tableau officiel situé en terrasse de la SRH.
8. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la course est 11h. La ligne d'arrivée sera fermée à 16h30.